INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT, 1994-1997

FAITS SAILLANTS

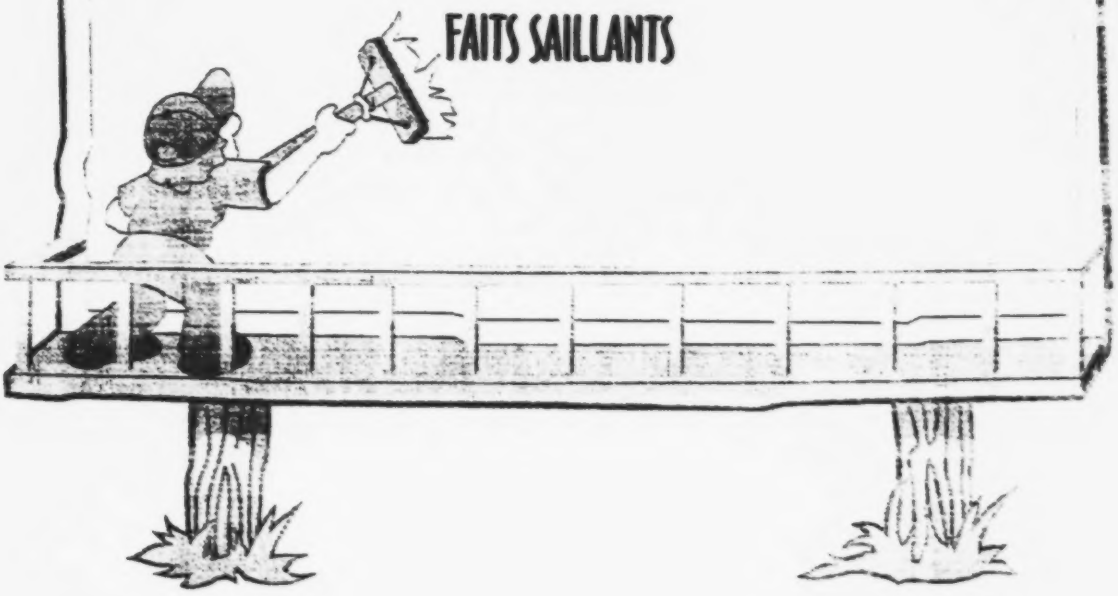

Cette publication est une réalisation
du ministère de la Culture et des Communications

Transfert des fichiers informatiques :	Anne Morel
Saisie informatique :	Jean Demers
Mise en forme des tableaux :	Céline Baillargeon
Édition du document :	Hélène Turcotte et Sylvie Jobin
Rédaction :	Ginette Massé

Remerciements sincères à mesdames Marielle Carbonneau et Francine Guay pour leur précieuse collaboration.

Novembre 1997

Le ministère de la Culture et des Communications est responsable, depuis 1981, de l'application de la politique gouvernementale d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. Cette politique fait en sorte qu'un pourcentage, variant de 0,5 % à 1,75 %, des budgets de construction ou de restauration d'édifices publics est consacré à la réalisation d'oeuvres d'art. De là le nom qu'on lui prête de «politique du 1 %».

Les objectifs visés par la politique sont de permettre la création d'oeuvres intégrées en permanence à l'environnement et à l'architecture des édifices gouvernementaux, d'offrir des débouchés pour les oeuvres des artistes québécois, de sensibiliser la population à l'art actuel et d'améliorer l'environnement des lieux publics.

Le présent document fait état des informations recueillies, grâce à la constitution d'une banque de données, sur les projets d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement et des oeuvres réalisés entre 1994 et 1997[1].

LES PROJETS ET LES OEUVRES RÉALISÉS DE 1994 À 1997

Il est important de souligner qu'un *projet* d'intégration peut donner lieu à la réalisation d'une seule ou de plusieurs *oeuvres*. Entre 1994 et 1997, **278 projets** ont entraîné la création de **307 oeuvres** par **171 artistes** différents. Tous ces projets représentent des investissements de **9 148 193 $**[2].

---

1. Le fait que seuls les projets réalisés au terme de chacun des exercices financiers ont été considérés peut expliquer certains écarts entre les chiffres livrés ici et ceux que l'on trouve dans les bilans publiés annuellement par le ministère.

2. L'écart entre le budget total des projets (9 148 193 $) et le budget total des oeuvres (7 868 464 $), soit 1 279 721 $ est versé aux artistes pour la réalisation de maquettes servant à proposer les oeuvres lors de concours.

Les projets et les oeuvres par région

Trois régions cumulent plus du tiers des projets. Ce sont, dans l'ordre, les régions de la Montérégie (14 %), de Montréal (11,2 %) et de Québec (10,8 %). Toutefois, lorsqu'on examine les budgets rattachés aux projets, on constate qu'à elles trois ces régions comptent pour la moitié des budgets consentis aux projets d'intégration. La région de Montréal réunit près du quart des investissements (23,8 %). Les régions de Québec et de la Montérégie suivent avec respectivement 16,8 % et 10,3 %.

TABLEAU 1
Répartition des projets 1994-1997 par région

RÉGIONS	NOMBRE DE PROJETS	%	BUDGET DES PROJETS $	%
Bas-Saint-Laurent	15	5,4	494 980	5,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	13	4,7	303 514	3,3
Québec	30	10,8	1 539 204	16,8
Mauricie–Bois-Francs	15	5,4	369 965	4,0
Estrie	15	5,4	263 025	2,9
Montréal	31	11,2	2 180 322	23,8
Outaouais	16	5,8	390 757	4,3
Abitibi-Témiscamingue	14	5,0	511 918	5,6
Côte-Nord	8	2,9	166 293	1,8
Nord-du-Québec	11	4,0	371 261	4,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	4,0	135 725	1,5
Chaudière-Appalaches	20	7,2	288 585	3,2
Laval	5	1,8	210 493	2,3
Lanaudière	19	6,8	632 860	6,9
Laurentides	16	5,8	343 140	3,8
Montérégie	39	14,0	946 151	10,3
Total	278	100,0	9 148 193	100,0

Ces mêmes trois régions accueillent le quart des oeuvres, soit la Montérégie (13,7 %), Montréal (12,1 %) et Québec (10,4 %), et la moitié des budgets (Montréal 25,1 %; Québec 15,1 %; Montérégie 10,7 %).

TABLEAU 2
Répartition des oeuvres 1994-1997 par région

RÉGIONS	NOMBRE D'OEUVRES	%	BUDGET DES OEUVRES* $	%
Bas-Saint-Laurent	16	5,2	441 610	5,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	15	4,9	270 784	3,4
Québec	32	10,4	1 190 581	15,1
Mauricie–Bois-Francs	16	5,2	334 125	4,2
Estrie	16	5,2	238 678	3,0
Montréal	37	12,1	1 977 927	25,1
Outaouais	16	5,2	348 157	4,4
Abitibi-Témiscamingue	14	4,6	339 548	4,3
Côte-Nord	9	2,9	148 692	1,9
Nord-du-Québec	19	6,2	325 761	4,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	11	3,6	109 310	1,4
Chaudière-Appalaches	20	6,5	256 542	3,3
Laval	5	1,6	186 193	2,4
Lanaudière	22	7,2	557 160	7,1
Laurentides	17	5,5	305 015	3,9
Montérégie	42	13,7	838 381	10,7
Total	307	100,0	7 868 464	100,0

* L'écart entre le budget total des projets (9 148 193 $) et le budget total des oeuvres (7 868 464 $), soit 1 279 721 $ est versé aux artistes pour la réalisation de maquettes servant à proposer les oeuvres lors de concours.

Ces données laissent voir que si Montréal a moins de projets et d'oeuvres en nombre, ceux-ci sont toutefois plus importants en termes d'investissements. C'est ce que révèle d'ailleurs la lecture des moyennes et des médianes. Ainsi, le budget moyen des projets est de 70 333 $ à Montréal comparativement à 51 306 $ à Québec.

La région de Laval suit avec un budget moyen de 42 099 $, alors qu'en Montérégie, le budget moyen est de 24 260 $. Comme il existe de grands écarts dans l'envergure des projets, le budget médian[3] donne sans doute un portrait plus juste. On voit que le budget médian des projets à Montréal est de 41 000 $, alors qu'il est de 26 832 $ à Québec et de 19 470 $ en Montérégie. Quant au budget médian des oeuvres, il est de 36 500 $ à Montréal, de 24 500 $ à Québec et de 17 610 $ en Montérégie.

TABLEAU 3
Budgets médian et moyen des projets par région

RÉGIONS	MÉDIAN $	MOYEN $
Bas-Saint-Laurent	11 600	32 999
Saguenay–Lac-Saint-Jean	14 545	23 347
Québec	26 832	51 306
Mauricie–Bois-Francs	13 352	24 664
Estrie	15 000	17 535
Montréal	41 000	70 333
Outaouais	12 871	24 422
Abitibi-Témiscamingue	28 565	36 566
Côte-Nord	11 506	20 787
Nord-du-Québec	27 000	33 751
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7 600	12 339
Chaudière-Appalaches	9 237	14 429
Laval	38 093	42 099
Lanaudière	30 600	33 308
Laurentides	20 250	21 446
Montérégie	19 470	24 260
Ensemble des régions	21 850	32 907

3. Le budget médian signifie que 50 % des projets ont nécessité un budget inférieur au montant indiqué et que l'autre 50 % a nécessité un budget supérieur à ce montant. Ainsi, par exemple, 50 % des projets de Montréal ont coûté moins de 41 000 $ et 50 % ont coûté plus que ce montant.

TABLEAU 4
Budgets médian et moyen des oeuvres par région

RÉGIONS	MÉDIAN $	MOYEN $
Bas-Saint-Laurent	16 345	27 601
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12 000	18 052
Québec	24 500	37 206
Mauricie–Bois-Francs	13 500	20 883
Estrie	14 850	14 917
Montréal	36 500	53 457
Outaouais	11 771	21 760
Abitibi-Témiscamingue	22 250	24 253
Côte-Nord	11 000	16 521
Nord-du-Québec	13 000	17 145
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6 800	9 937
Chaudière-Appalaches	8 437	12 827
Laval	34 193	37 239
Lanaudière	20 025	25 325
Laurentides	13 600	17 942
Montérégie	17 610	19 961
Ensemble des régions	18 000	25 630

Le nombres de projets a diminué entre 1994 et 1997, passant de 108 à 82, soit une baisse de 24,1 %, pendant que les budgets consentis diminuaient de 32,7 %. Les diminutions observées du côté du nombre d'oeuvres réalisées et de leurs budgets sont du même ordre avec respectivement 22,2 % et 33,9 %.

TABLEAU 5a
Répartition et variation des projets 1994-1997 par année

PÉRIODES	NOMBRE DE PROJETS	VARIATION %	BUDGET DES PROJETS* $	VARIATION %
1994-1995	108		3 453,046	
1995-1996	88	-18,5	3 371,976	-2,3
1996-1997	82	-6,8	2 323,171	-31,1
Ensemble de la période	-	-24,1	-	-32,7

TABLEAU 5b
Répartition et variation des oeuvres 1994-1997 par année

PÉRIODES	NOMBRE D'OEUVRES	VARIATION %	BUDGET DES OEUVRES* $	VARIATION %
1994-1995	117		3 043,326	
1995-1996	99	-15,4	2 814,211	-7,5
1996-1997	91	-8,1	2 010,927	-28,5
Ensemble de la période	-	-22,2	-	-33,9

* Le budget des projets et celui des oeuvres sont en dollars courants, ce qui signifie qu'ils ne tiennent pas compte de l'augmentation du niveau général des prix à la consommation.

Toutefois, une lecture année par année de l'évolution, depuis 1981, du nombre de projets et des budgets correspondants laisse voir une courbe en dents de scie. On ne doit pas oublier que l'application de la politique est directement liée aux projets de construction-réaménagement des édifices publics ou à des travaux d'aménagement et, d'une certaine manière, à la santé générale du secteur économique au Québec.

TABLEAU 6
Répartition du nombre et du budget des projets d'intégration de 1981-1982 à 1997-1998

ANNÉE FINANCIÈRE	NOMBRE DE PROJETS	BUDGETS DES PROJETS* $
1981-1982	102	1 339 021
1982-1983	79	2 367 921
1983-1984	136	1 875 242
1984-1985	126	3 218 070
1985-1986	176	4 054 559
1986-1987	126	2 853 209
1987-1988	81	2 525 907
1988-1989	106	2 833 007
1989-1990	124	4 002 527
1990-1991	147	3 814 841
1991-1992	148	4 419 533
1992-1993	127	4 238 098
1993-1994	138	5 018 727
1994-1995	144	5 138 251
1995-1996	126	4 200 379
1996-1997	109	3 403 427
1997-1998**	127	4 628 508
TOTAL	2 122	59 931 227

Compilation : Francine Guay, Direction des interventions réseau.

* Le budget des projets et celui des oeuvres sont en dollars courants, ce qui signifie qu'ils ne tiennent pas compte de l'augmentation du niveau général des prix à la consommation.

** Dans le cas de l'année 1997-1998, il s'agit de prévisions.

GRAPHIQUE 1

Variations du nombre de projets d'intégration entre 1981-1982 et 1997-1998

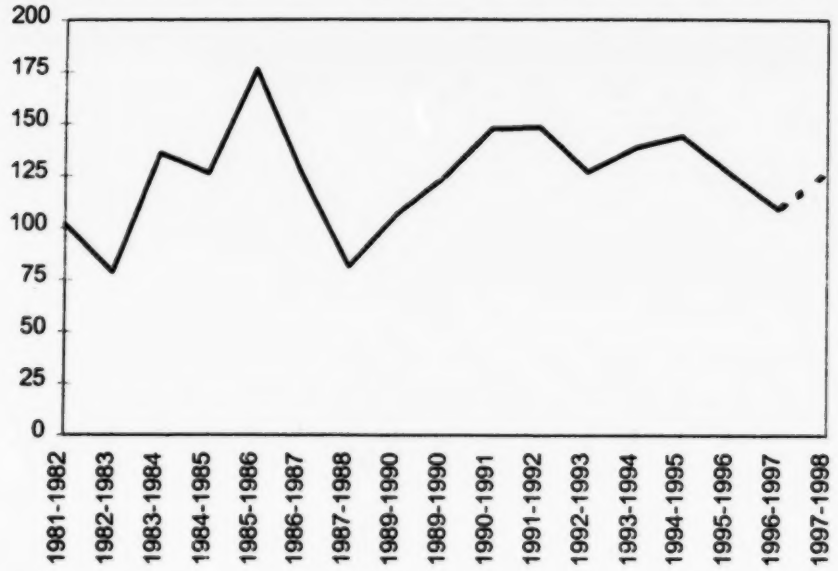

GRAPHIQUE 2

Variations des budgets de projet d'intégration entre 1981-1982 et 1997-1998

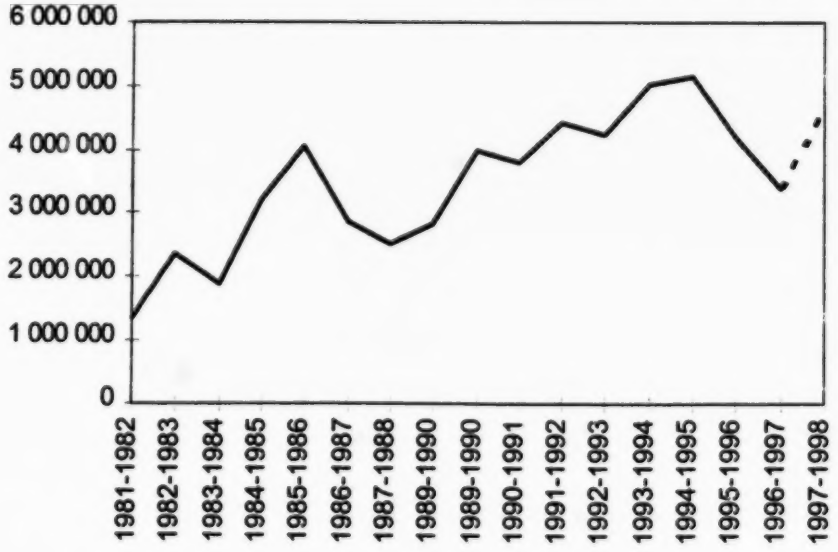

Note : Dans le cas de l'année 1997-1998, il s'agit de prévisions (en pointillé dans les graphiques).

LES CARACTÉRISTIQUES DES OEUVRES

Des oeuvres avec ou sans concours

Le budget consacré à la réalisation d'une oeuvre détermine s'il y aura ou non concours. Ainsi, si le budget est inférieur à 30 000 $, il n'y a pas de concours et un seul artiste est invité à créer l'oeuvre. Si le budget est de 30 000 $ et plus, il y a concours, c'est-à-dire que de trois à cinq artistes sont invités à soumettre un projet avec maquette et c'est à partir de ces propositions que le comité ad hoc fera son choix. Pour la période de 1994 à 1997, plus du quart des oeuvres ont nécessité un concours (26,7 %). Cette proportion varie toutefois avec les années, passant de 27,4 % en 1994 à 31,3 % en 1995, puis à 20,9 % en 1997. On peut lier ce fait à la baisse des budgets et aussi, sans doute, au fait que les projets de construction d'envergure ne démarrent pas nécessairement chaque année, ni nécessairement en grand nombre. Une période de trois ans est cependant trop courte pour parler d'une tendance générale.

TABLEAU 7
Répartition des oeuvres avec ou sans concours, selon l'année de réalisation

CATÉGORIE	1994 %	1995 %	1996 %
Sans concours	72,6	68,7	79,1
Avec concours	27,4	31,3	20,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Dans la mesure où les projets réalisés dans la région de Montréal ont des budgets importants, il n'est pas étonnant de constater que la proportion d'oeuvres avec concours y est beaucoup plus grande (56,8 %).

Les pourcentages extrêmes observés à Laval (80 %), dans la région de Chaudière-Appalaches (5 %) ou dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où aucun concours ne s'est tenu entre 1994 et 1997, peuvent tenir à une conjoncture particulière durant cette période.

TABLEAU 8
Répartition des oeuvres avec ou sans concours, selon la région

RÉGIONS	SANS CONCOURS %	AVEC CONCOURS %
Bas-Saint-Laurent	75,0	25,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	86,7	13,3
Québec	62,5	37,5
Mauricie–Bois-Francs	81,3	18,8
Estrie	87,5	12,5
Montréal	43,2	56,8
Outaouais	75,0	25,0
Abitibi-Témiscamingue	71,4	28,6
Côte-Nord	88,9	11,1
Nord-du-Québec	84,2	15,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	100,0	
Chaudière-Appalaches	95,0	5,0
Laval	20,0	80,0
Lanaudière	63,6	36,4
Laurentides	76,5	23,5
Montérégie	78,6	21,4
Ensemble	73,3	26,7

La nature des oeuvres

La moitié des oeuvres créées entre 1994 et 1997 sont des sculptures et le quart sont des peintures. Le tableau 9 illustre cette distribution et la répartition des oeuvres selon la discipline pour chacune des trois années retenues.

On voit que si la sculpture a toujours la part belle, les oeuvres alliant les deux médiums que sont la peinture et la sculpture sont de plus en plus nombreuses, passant de 3,4 % en 1994 à 17,6 % en 1997.

TABLEAU 9
Répartition des oeuvres selon la discipline et l'année de réalisation

DISCIPLINE	1994 %	1995 %	1996 %
Peinture	23,1	26,3	24,2
Sculpture	53,0	52,5	46,2
Photographie-holographie	12,8	4,0	6,6
Textiles	1,7		
Verre-vitrail	6,0	5,1	5,5
Peinture-sculpture	3,4	12,1	17,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

La place des femmes artistes

Les oeuvres ont été réalisées par des femmes dans une proportion de près de 45 %. La présence des femmes est toutefois plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était antérieurement, puisque 36,8 % des oeuvres réalisées durant la période de 1985 à 1990 et 32,4 % durant celle de 1981 à 1985, l'avaient été par des femmes.

TABLEAU 10
Tableau comparatif - Répartition des oeuvres selon le sexe des artistes

PÉRIODES	HOMMES %	FEMMES %	TOTAL %
1981-1985	67,6	32,4	100,0
1985-1990	63,2	36,8	100,0
1994-1997	55,3	44,7	100,0

Quelques considérations sur l'âge des artistes

La moitié des oeuvres qui ont été réalisées entre 1994 et 1997 l'ont été par une ou un artiste âgé entre 35 et 44 ans, alors qu'aucune oeuvre n'a été créée par une ou un artiste de moins de 25 ans. Il faut dire que, comme l'ont montré d'autres études[4], les artistes en arts visuels commencent leur carrière bien souvent après avoir complété des études universitaires, c'est-à-dire au plus tôt après l'âge de 21 ans. De plus, en raison des exigences mêmes de l'intégration d'oeuvres à l'architecture ou à l'environnement, les artistes doivent avoir une certaine expérience. Cependant, l'âge moyen des artistes qui ont réalisé des oeuvres durant la période étudiée est de 37,4 ans, alors qu'il était de 42,9 ans entre 1985 et 1990.

4. Prenons pour exemple l'enquête réalisée par Jean-Guy Lacroix et Claude Bouffard du GRICIS en 1995. Cette enquête révèle que les trois quarts des artistes (76 %) avaient entre 31 et 50 ans et que 87 % détenaient un diplôme universitaire. (Source: Jean-Guy Lacroix et Claude Bouffard, *Démographie et économie de la profession d'artistes en arts visuels au Québec*, ministère de la Culture et des Communications, Actes du Colloque Recherche: Arts et Culture, Chicoutimi, 1995, pp. 13-14). D'autres études, comme celles que le ministère a mené sur les artistes inscrits à ses programmes d'aide et à la Collection Prêt d'oeuvres d'art contiennent des données similaires sur l'âge et la scolarité des artistes en arts visuels.

TABLEAU 11
Répartition des oeuvres réalisées de 1994 à 1997, selon l'âge des artistes

CATÉGORIE D'ÂGE	%
Moins de 25 ans	---
De 25 à 34 ans	4,3
De 35 à 44 ans	50,0
de 45 à 54 ans	34,0
55 ans et plus	11,7
TOTAL	100,0

EN GUISE DE CONCLUSION ...

Depuis 1981, année où la responsabilité de l'application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement a été confiée au ministère, plus de 2 000 projets ont été réalisés, représentant des investissements de près de 60 millions. Une multitude d'oeuvres variées ont été créées et disséminées sur tout le territoire québécois, constituant ainsi un patrimoine artistique de grande valeur.

Si les artistes sont les premiers visés par la politique, il ne faut pas oublier que ce sont les occupants des édifices et, à terme, l'ensemble de la population qui bénéficient de ces retombées, en ayant ainsi accès à des oeuvres diversifiées et de grande qualité. On peut ajouter à cet aspect l'impact de la politique sur le plan économique, quand on sait que plus de la moitié des sommes versées aux artistes sont directement réinjectées dans l'économie québécoise, par le biais de la sous-traitance et de l'achat de matériaux. On est alors en mesure d'estimer toute l'importance de cette politique, tant aux plans esthétique, social qu'économique.